

Bénéfices 2017 +50% : 5,2 milliards €

Prime salariés en baisse jusqu'à -25% Ce qu'il faut : de vraies AGS !

19/02/18

La direction le dit elle-même : « *Le Groupe Renault réalise la meilleure année de son histoire et atteint un nouveau record de ventes, de chiffre d'affaires, de marge opérationnelle et de résultat net.* » Eh bien, ça ne s'annonce pas comme une année « record » pour nous, salariés ! Dès vendredi avec la prime d'intéressement financier, on a pu voir la différence de traitement. Aujourd'hui, se tient la 2^{ème} réunion des Négociations Annuelles Obligatoires.

Pas une année « record » pour la prime !

Beaucoup ont, en effet, eu la surprise de constater que leur prime d'intéressement financier allait baisser cette année. Pour un salaire brut mensuel de 2500 euros, la baisse est de 853 euros nets (hausse de la CSG prise en compte), de 825 euros nets pour un salaire brut de 3500 euros et de 796 euros nets pour un salaire brut de 4500 euros. Pour avoir plus cette année que l'an dernier, il faut avoir un salaire mensuel supérieur à... 20 000 € ! Par quelle « magie » des résultats financiers « record » peuvent-ils conduire à la baisse de la prime d'intéressement versée aux salariés ? Il y a deux raisons :

- L'absence du bonus de 1000 euros versé l'an dernier pour l'achèvement du plan triennal 2015-2017
- L'augmentation très faible de la part variable de la prime malgré une hausse des bénéfices de 50% : pour 5,2 milliards de bénéfices, nous avons le droit à... +5 euros par tranche de 100 euros de salaire mensuel brut ! Au milieu des années 2000, les bénéfices se comptaient aussi en milliards et la formule de la prime (basée sur les bénéfices et non pas sur la marge opérationnelle) donnait des montants plus élevés. Voici quelques comparaisons :

Année N	2018		2017	2005
Bénéfices année N-1	Bénéfices 2017 : 5,2 mrds €		Bénéfices 2016 : 3,5 mrds €	Bénéfices 2004 : 3,5 mrds €
Intéressement financier versé année N	300 € + 102,54 € x Cumul annuel brut SS 2017 / 12 / 100	Avec formule 2005 (approx.) : 250 € x Cumul annuel brut SS 2017 / 12 / 100	1000 € + 300 € + 97,20 € x Cumul annuel brut SS 2016 / 12 / 100	190,22 € x Cumul annuel brut SS 2017 / 12 / 100

Les problèmes d'arithmétique, ce n'est pas pour les actionnaires

Les dividendes qui seront versés aux actionnaires en 2018 augmentent de 13% avec plus d'1,1 milliard d'euros distribués. Eux n'hésitent pas à réclamer leur dû chaque année et la part des bénéfices qui tombe directement dans leur poche ne cesse d'augmenter.

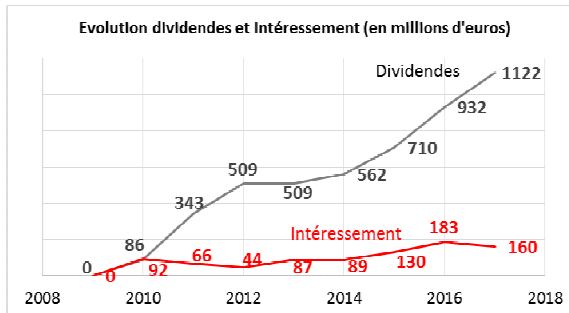
Ras-le-bol de ces arnaques !

Nous voyons à quel point nous sommes perdants dans la répartition des profits entre actionnaires, dirigeants et salariés. C'est en réalité une évidence puisqu'un des moyens d'augmenter les profits, c'est de bloquer nos salaires. Nous ne pourrions jamais récupérer par l'intéressement ce qu'on nous vole en « gelant » nos salaires. Ce qu'il nous faut, ce sont des Augmentations Générales de Salaires (AGS) à même de rattraper les années de serrage de ceinture.

Pour partager les informations de la 2^{ème} réunion des NAO qui a lieu aujourd'hui,

Pour exprimer notre mécontentement,

Pour réclamer de véritables AGS pour toutes les catégories de personnel :



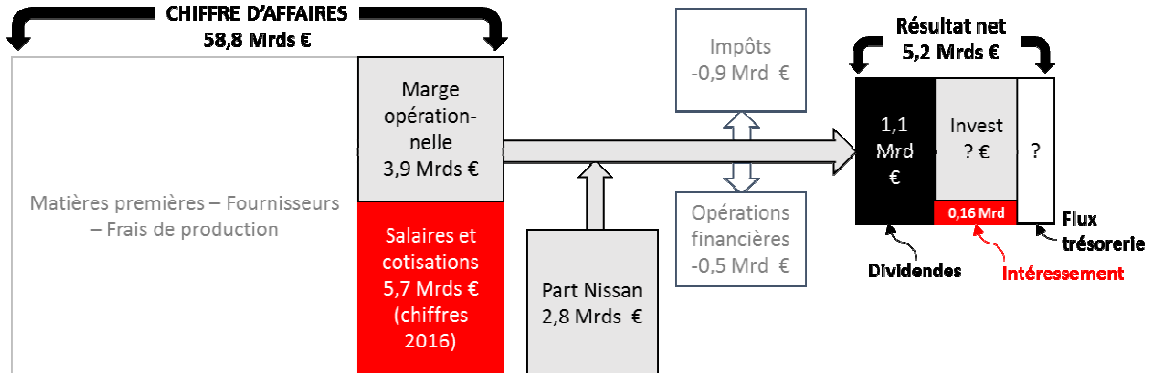
**Débrayons massivement demain Mardi 20/02
RDV à 10H00 (1h de grève) devant Place Café**

1H00 de grève en fin de poste pour les salariés en équipe

Ne pas nous contenter des miettes !

Il n'y a pas de miracle : les bénéfices des entreprises proviennent de l'exploitation du travail des salariés. Le bilan simplifié (ci-dessous) basé sur les résultats financiers l'illustre : pour augmenter la marge opérationnelle, un des moyens est de produire plus tout en baissant la masse salariale (blocage des salaires et/ou réduction du nombre de salariés). Et les salariés peuvent toujours attendre que cette manne financière dégagée leur soit en partie redistribuée, l'intéressement est bien plus faible que les dividendes versés aux actionnaires !

Il ne faut donc pas attendre que l'entreprise nous redistribue les miettes du festin qu'elle tire de notre exploitation : c'est par de véritables AGS que nous devons réclamer notre dû.



« Baisse du salaire de Ghosn » : un coup de comm'

D'après le Ministre de l'Economie B. Le Maire, l'Etat aurait accepté de soutenir le maintien de C. Ghosn comme PDG de Renault à la condition qu'il baisse son salaire. Le chiffre d'une baisse de 30% de son salaire chez Renault est avancé.

Ces annonces ont tout du coup de communication pour trois raisons au moins :

1. S'agit-il d'une baisse de 30% de son salaire ou de l'ensemble de ses rémunérations Renault ? Rappelons que la rémunération que Ghosn a reçu de Renault au titre de l'exercice 2016 (7 millions €) comportait 3 strates (voir document de référence Renault 2016 – page 283) :

- o un salaire fixe de 1,23 millions €,
- o un salaire variable fonction de l'atteinte des objectifs qui peut atteindre 150% voire 180% de son salaire fixe : 115% de son salaire fixe soit 1,41 millions € pour 2016
- o 100 000 actions dites de « performance » (qu'on appelle aussi « gratuites » !), soumises également à atteinte de résultats et qu'il peut revendre 4 ans après. L'an dernier, les 100 000 lui ont été attribuées. Au cours actuel de l'action, ces 100 000 actions correspondraient à plus de 8 millions d'euros, mais un savant calcul comptable en déprécie artificiellement la valeur : montant évalué 4,36 millions €

On ne sait pas si c'est son salaire ou l'ensemble de ses rémunérations qui va baisser de 30%, ce n'est pas la même chose !

2. C. Ghosn touchait plus de 8 millions € chez Nissan. Son nouveau salaire en tant que PDG de Mitsubishi est pour l'instant inconnu. S'il perd 30% chez Renault mais qu'il ajoute un nouveau salaire équivalent à ses deux actuels chez Renault et Nissan, son compte en banque risque plutôt d'exploser !

3. Certains journalistes ont fait mine d'oublier que C. Ghosn était aussi actionnaire de Renault. A ce titre, avec les plus de 500 000 actions dont il dispose déjà, il va toucher plus de 1,9 millions € de dividendes cette année !

EN ACCEPTANT DE LACHER UNE INFIME PARTIE DE SON SALAIRE, C. GHOSN FAIT UN GESTE...

ATTENTION... HOP!



Pour partager les informations de la 2^{ème} réunion des NAO qui a lieu aujourd'hui,

Pour exprimer notre mécontentement,

Pour réclamer de véritables AGS pour toutes les catégories de personnel :

Débrayons massivement demain Mardi 20/02
RDV à 10H00 (1h de grève) devant Place Café

1H00 de grève en fin de poste pour les salariés en équipe